

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
Établissement public de coopération intercommunale

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION
ARRÊTÉS

FASCICULE D'ACTES ADMINISTRATIFS
n° 24-F-430

24-DD-0648	Acquisition de bois - Marché public - Conclusion
24-DD-0651	VILLENEUVE D'ASCQ - Chemin Ray Charles - Requalification des espaces publics - Avenant n° 1
24-DD-0652	Autorisation d'ester en justice - Convention d'honoraires

Ce fascicule a pour vocation de satisfaire aux obligations légales et réglementaires nécessaires à l'entrée en vigueur des actes.